

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2022

PRESENTS : SMAGUINE Dominique, DUVILLIER Benoît-Dominique, WILLET Catherine, TRABELSI Daniel, THIMOTHE Ketty, GAILLET Gérard, BOUHOURS LOUEDEC Kervi, ALEXANDRE Valérie, GOMIS Pierre, ZITO Josette, RIFFET Michel, BOULE Annie, ESPOSITO Laetitia, POUSSON Fanny, LUKUNGA Joseph

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur ADOUENI Léon qui a donné pouvoir à Madame THIMOTHE Ketty
Madame SAUVAT Sandrine qui a donné pouvoir à Monsieur TRABELSI Daniel
Monsieur MARTIN Philippe qui a donné pouvoir à Monsieur RIFFET Michel
Monsieur ROBERT Bruno qui a donné pouvoir à Monsieur DUVILLIER Benoît Dominique
Madame CHEVALIER Christine qui a donné pouvoir à Monsieur LUKUNGA Joseph
Madame MASSAU Fatima qui a donné pouvoir à Madame ESPOSITO Laetitia
Monsieur CAVROS Henri

ABSENTS :

Madame HAMARD Angèle
Secrétaire de séance : Monsieur DUVILLIER Benoît Dominique

Date de convocation : 23 Juin 2022

Date d'affichage : 23 Juin 2022

TITRE	VOTE
Délibération 2022-65 Avenant Session du Piaggio Porteur	La délibération, mise au vote, est adoptée à la majorité, deux abstentions
Délibération 2022-66 Demande subvention police municipale au Conseil Départemental	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité
Délibération 2022-67 Demande subvention police municipale auprès de la Région des Hauts de France	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité
Délibération 2022-68 Convention Adhésion ADICO	La délibération, mise au vote, est adoptée à la majorité, une abstention
Délibération 2022-69 Délégations données au maire	La délibération, mise au vote, est adoptée à la majorité, 2 Abstentions
Délibération 2022-70 Modification du tableau des effectifs	La délibération, mise au vote est adoptée à la majorité, deux abstentions
Délibération 2022-71 Convention mise à disposition du terrain de football synthétique	La délibération, mise au vote est adoptée à la majorité, 2 abstentions

Délibération 2022-72

Mise en place d'un test pour éteindre certains de livraison
nouveaux horaires pour l'éclairage communal de 23 H à 5 H

La délibération, mise au vote est adoptée à la majorité, 18 pour, 1
abstention, 2 contre
La deuxième question de la délibération est adoptée à l'unanimité

Le Maire, Dominique SMAGUINE



P. D.

